



Dossier de presse

---

Budget 2015

---

Une Ville qui se donne les moyens de ses ambitions

**Yvan Mayeur**, Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

**Philippe Close**, Echevin des Finances

**Alain Courtois**, Premier Echevin

**La Ville de Bruxelles présente son budget 2015 en équilibre. Son budget extraordinaire démontre quant à lui, une continuité dans les choix d'investissements, pour le développement de la Ville, de ses infrastructures publiques et le bien-être de ses habitants.**

La Ville de Bruxelles présente un budget en croissance, qui se veut avant tout responsable, comme en témoignent les efforts faits en termes de frais de fonctionnement.

Mais, grâce à son riche patrimoine foncier, la Ville garde une capacité d'emprunt importante qui lui permet de poursuivre des projets ambitieux, d'évoluer avec son temps et d'offrir ainsi aux citoyens des infrastructures publiques de qualité.

La dynamique au projet politique de la Ville, entamée depuis plus deux ans est centrée sur son développement social, économique mais aussi culturel. Le budget 2015 est une continuité logique des choix d'investissements annoncés pour l'ensemble de la législature.

## **LES GRANDS AXES DU BUDGET 2015**

Le budget 2015 démontre la volonté de la Ville de Bruxelles de maintenir l'emploi public, tout en menant des projets qui visent l'amélioration du niveau des services proposés aux citoyens.

La Ville de Bruxelles a réalisé un travail sérieux qui permet de présenter un **budget responsable, qui ces dernières années s'est aussi reflété dans les comptes en boni.**

Le budget de la Ville continue donc d'**investir prioritairement dans le développement et la rénovation d'infrastructures collectives** telles que les crèches, les écoles, les salles communautaires et **sportives** ainsi que dans les infrastructures **culturelles**.

Par exemple, deux crèches (Hectolitre et Rouppe) ouvriront en 2015, et une étude sera lancée pour l'ouverture d'une nouvelle école.

Ce budget prévoit également des montants conséquents pour le développement de services aux citoyens - notamment via le renforcement des services de propreté et l'entretien des espaces publics -, le développement du commerce de proximité ou encore l'insertion socio-professionnelle à travers le renforcement de la Centrale pour l'Emploi et la Mission locale de la Ville

*« Nous mettons un point d'honneur à pouvoir continuer à investir pour faire face au défi démographique. La Ville de Bruxelles considère sa capacité d'investissement comme une opportunité qui permet une solidarité envers les autres communes dont les habitants profitent des infrastructures »* a commenté Philippe Close, Echevin en charge des Finances.

Par ailleurs, la Ville de Bruxelles souligne le maintien du **taux de l'additionnel à l'impôt sur les personnes physiques** à 6%, soit **un montant parmi les plus faibles de la Région de Bruxelles-Capitale**.

*« La préparation du budget a été comme toujours, un travail de longue haleine nécessitant des arbitrages et des choix politiques afin de maintenir le fonctionnement de la Ville et de ses emplois tout en continuant à investir pour les Bruxellois »* a expliqué le Bourgmestre.

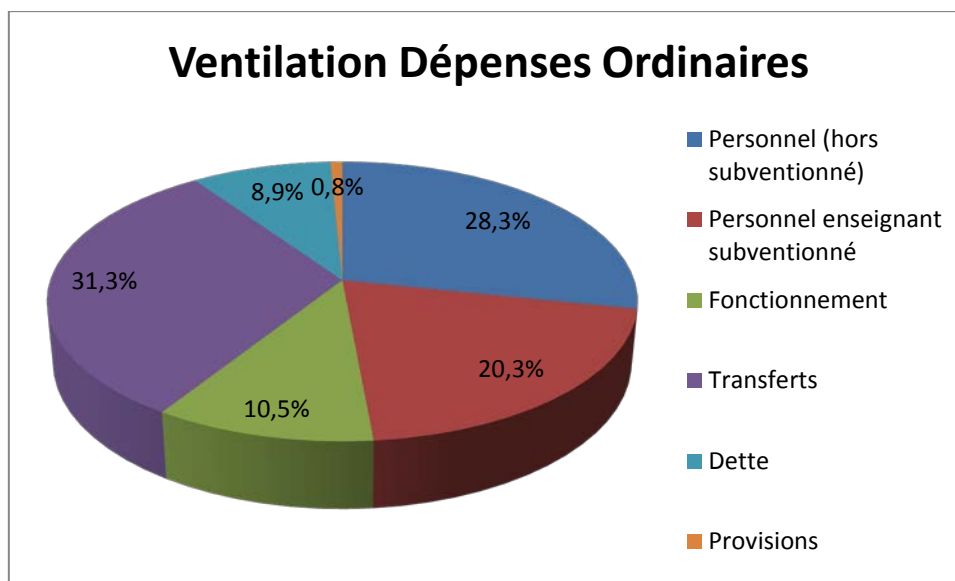
## A - BUDGET ORDINAIRE

Recettes : 747.551.390,24 €

Dépenses : 747.544.062,92 €

Boni : 7.327,32 €

### Les dépenses



Les dépenses budgétées en 2015 augmentent de 1,88 % par rapport à 2014, soit une augmentation plus faible que l'année dernière (2,85 %).

La conservation des emplois publics, et même le maintien des engagements reste une priorité pour la Collège de la Ville.

*«La Ville de Bruxelles est, avec ses quelque 8.100 employés, en ce compris le personnel enseignant de la Ville (mais en dehors du personnel de police, du CPAS, des ASBL communales ...), l'un des plus importants fournisseurs d'emploi en Région bruxelloise. Un de nos objectifs principaux dans la réalisation du budget est de préserver l'emploi public, garant d'un service de qualité pour les Bruxellois »* a tenu à rappeler Philippe Close, également Echevin en charge du Personnel.

Les **dépenses de personnel** représentent toujours près de la moitié des dépenses totales, soit 362.896.331,00 €. En excluant les paiements directs de la somme totale, les frais de personnel comptent pour 35.4% des dépenses. De 2014 à 2015, elles augmentent de 1.24%, soit une croissance inférieure par rapport à 2014 (2,21 %), mais l'index, prévu au budget de la ville est indiqué en provision.

La Ville a en effet tenu à présenter un budget à l'équilibre en tenant compte des montants correspondants à l'indexation des salaires, soit 4.615.765,52 € (Ville, Zone de Police, CPAS,

Bravvo).

*« Notre budget prévoit les montants d'indexation des salaires, de manière prévisionnelle. Ceci reflète notre prudence et notre sérieux. Si ces montants ne devaient pas être alloués aux membres du personnel, ils seront mis en réserve pour des mesures positives dans le futur »* a annoncé Philippe Close.

Le « **boom** » des **pensions** représente un véritable défi financier pour les communes.

La réforme ONSS-APL prévoit en effet une prime de responsabilisation pour les pensions des agents statutaires, qui pèse lourd dans les budgets. Ces montants sont en constante augmentation : de 5,8 millions d'euros en 2014, ce sont quelque 7, 8 millions d'euros qui doivent y être consacrés en 2015.

Les charges de pensions proprement dites s'élevaient quant à elles à 42,8 millions d'euros en 2014, et passent à 46,1 millions d'euros en 2015.

**L'enseignement** reste également une priorité pour la Ville, comptant pour 30% des dépenses ordinaires, soit près de 225 millions (enseignants, employés dans les écoles mais aussi achat du matériel scolaire, par exemple).

Les **dépenses de transfert** représentent 31.3% des dépenses totales, soit 234.209.364,67€ dont près de la moitié est consacrée à la dotation à la Zone de Police Bruxelles-Capitale Ixelles (114.5 millions) et plus du quart en dotation au CPAS (62 millions).

Le maintien de l'emploi public ainsi que la charge des Pensions, de la zone de Police et du CPAS obligent la Ville à se montrer créative dans la recherche de nouvelles recettes (voir plus loin).

Par ailleurs, un nouvel effort a encore été consenti cette année pour comprimer au maximum les **frais de fonctionnement, qui, pour la première année diminuent (de 1,39 %)**.

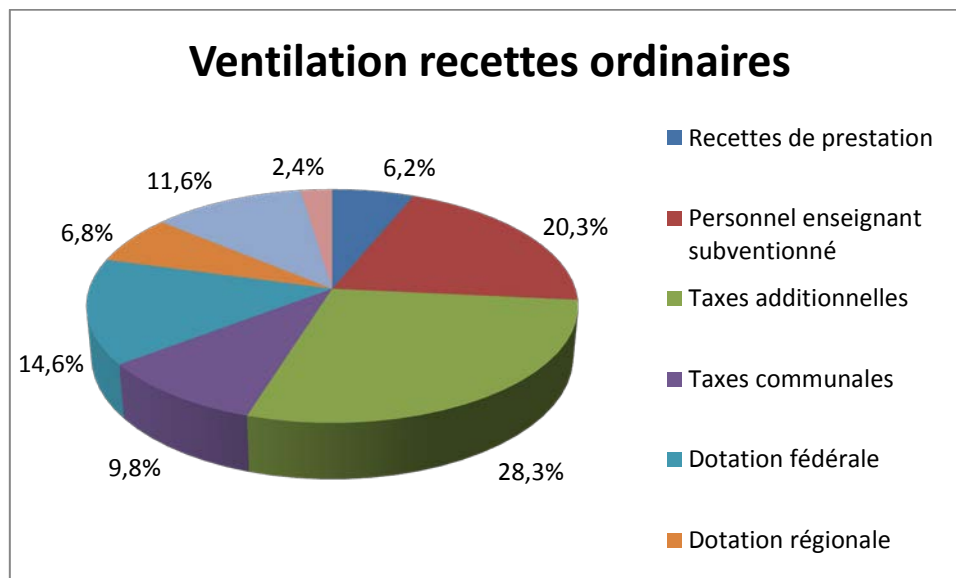
Par rapport à 2014, il y a lieu de remarquer une diminution assez importante des charges de consommation d'énergie, de l'ordre de 500.000€ sur un budget de 8.4 millions d'euros. Ceci est le résultat, d'une part, d'une diminution des prix obtenus dans le cadre du nouveau marché public d'énergie offrant la possibilité d'acheter l'énergie anticipativement. Lors du dernier achat, destiné à la consommation d'énergie de 2015, les prix du gaz étaient encore plus avantageux qu'en 2014.

De plus, des efforts ont été consentis pour diminuer la consommation d'énergie dans les bâtiments communaux par des campagnes de responsabilisation des utilisateurs.

	FONCTIONS	BUDGET 2014 APRES MODIFICATIONS BUDGETAIRES	%	PROJET DE BUDGET 2015	%
1	Dépenses générales, prélèvements et dépenses non-imputables	116.101.622,10	15,82%	120.079.597,89	16,06%
2	Fiscalité - Administration des Finances	7.089.395,31	0,97%	7.117.615,78	0,95%
3	Relations avec l'étranger	393.064,00	0,05%	440.044,00	0,06%
4	Ordre public et sécurité	124.216.223,58	16,93%	129.018.491,23	17,26%
5	Communication-Voirie	23.891.065,81	3,26%	24.091.323,45	3,22%
6	Industrie- commerce-tourisme	10.970.743,04	1,50%	10.754.804,66	1,44%
7	Enseignement	221.936.288,43	30,25%	224.955.418,20	30,09%
8	Jeunesse	7.698.865,89	1,05%	7.789.662,20	1,04%
9	Sports	15.049.453,71	2,05%	14.564.342,11	1,95%
10	Culture, Beaux-arts, Bibliothèques	29.564.976,13	4,03%	29.147.244,40	3,90%
11	Cultes	1.916.896,83	0,26%	1.808.568,59	0,24%
12	Aide sociale et familiale - Emploi	93.601.691,08	12,76%	98.812.565,37	13,22%
13	Santé publique et Hygiène publique	52.355.861,86	7,14%	50.273.456,56	6,73%
14	Aménagement du territoire, Espaces Verts et Logement	28.949.781,77	3,95%	28.690.928,48	3,84%
	<b>Total</b>	<b>733.735.929,54</b>	<b>100,00%</b>	<b>747.544.062,92</b>	<b>100,00%</b>

RUBRIQUES	BUDGET 2014 APRES MODIFICATIONS BUDGETAIRES	%	PROJET DE BUDGET 2015	%
<b>Personnel</b>	<b>358.442.170,90</b>	<b>48,85%</b>	<b>362.896.331,00</b>	<b>48,55%</b>
<i>Personnel dont pour le personnel enseignant subv.</i>	148.095.000,00	20,18%	151.600.000,00	20,28%
<i>Personnel hormis personnel enseignant</i>	210.347.170,90	28,67%	211.296.331,00	28,27%
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>79.567.131,12</b>	<b>10,84%</b>	<b>78.461.438,82</b>	<b>10,50%</b>
<b>Transferts</b>	<b>227.641.946,90</b>	<b>31,03%</b>	<b>234.209.364,67</b>	<b>31,33%</b>
<i>Transferts pour la Zone de Police</i>	110.600.000,00	15,07%	114.525.989,00	15,32%
<i>Transferts pour le CPAS</i>	59.761.915,00	8,14%	62.054.600,00	8,30%
<i>Autres transferts</i>	57.280.031,90	7,81%	57.628.775,67	7,71%
<b>Dettes</b>	<b>66.784.680,62</b>	<b>9,10%</b>	<b>66.361.162,91</b>	<b>8,88%</b>
<b>Prélèvements</b>	<b>1.300.000,00</b>	<b>0,18%</b>	<b>5.615.765,52</b>	<b>0,75%</b>
<b>Total</b>	<b>733.735.929,54</b>	<b>100,00%</b>	<b>747.544.062,92</b>	<b>100,00%</b>

## Les Recettes



RUBRIQUES	BUDGET 2014 APRES MODIFICATIONS BUDGETAIRES	%	PROJET DE BUDGET 2015	%
<b>Total des Recettes de Prestations</b>	<b>45.598.570,09</b>	<b>6,21%</b>	<b>46.593.541,77</b>	<b>6,23%</b>
<i>dont pour la redevance voirie</i>	9.440.000,00	1,29%	10.100.000,00	1,35%
<i>dont pour les horodateurs</i>	17.050.000,00	2,32%	17.050.000,00	2,28%
<i>dont pour les autres recettes de prestations</i>	19.108.570,09	2,60%	19.443.541,77	2,60%
<b>Total des recettes de Transferts</b>	<b>668.779.605,25</b>	<b>91,07%</b>	<b>683.114.564,68</b>	<b>91,38%</b>
<i>dont pour le personnel enseignant subv.</i>	148.095.000,00	20,17%	151.600.000,00	20,28%
<i>dont pour les taxes additionnelles</i>	206.142.671,18	28,07%	211.901.031,88	28,35%
<i>dont pour les taxes communales</i>	69.732.420,00	9,50%	73.478.595,00	9,83%
<i>dont pour la dotation fédérale</i>	108.081.000,00	14,72%	108.800.000,00	14,55%
<i>dont pour les dotations générales régionales</i>	50.292.485,73	6,85%	50.800.789,68	6,80%
<i>dont pour les autres recettes de transferts</i>	86.436.028,34	11,77%	86.534.148,12	11,58%
<b>Total de recettes de Dette</b>	<b>17.357.498,28</b>	<b>2,36%</b>	<b>16.845.622,80</b>	<b>2,25%</b>
<i>dont pour les dividendes gaz - électricité-eau</i>	16.246.061,48	2,21%	16.285.186,00	2,18%
<i>dont pour les autres recettes de dette</i>	1.111.436,80	0,15%	560.436,80	0,07%
<b>Total des recettes de Prélèvements</b>	<b>2.590.660,99</b>	<b>0,35%</b>	<b>997.660,99</b>	<b>0,13%</b>
<b>Total</b>	<b>734.326.334,61</b>	<b>100,00%</b>	<b>747.551.390,24</b>	<b>100,00%</b>

Les recettes courantes connaissent cette année une augmentation de 1.8%.

Les recettes fiscales constituent la principale source de financement de la Ville, soit un montant de 285.379.626,88 €, ce qui représente ± 38 % des recettes totales.

Environ 75 % des recettes fiscales proviennent de trois taxes additionnelles (PRI, IPP et circulation)

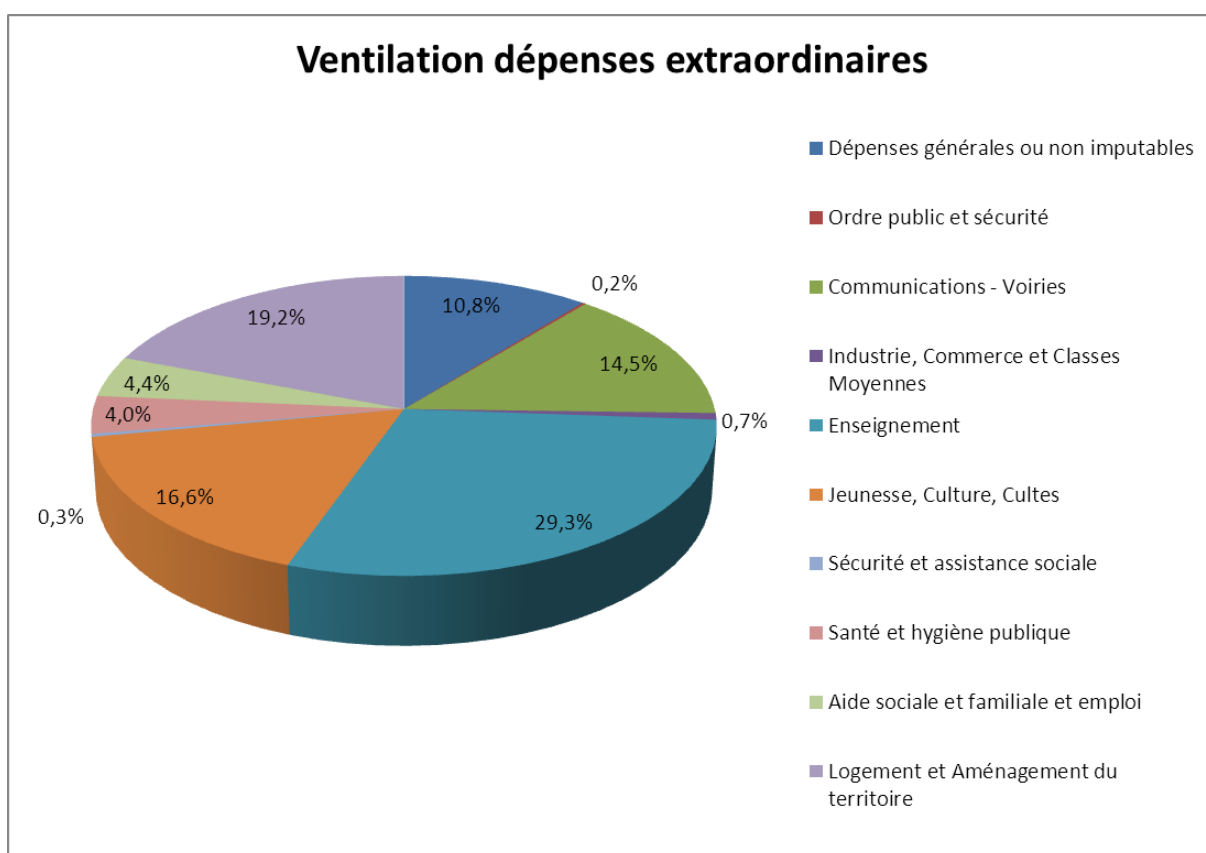
et 25 % des recettes fiscales proviennent des taxes communales.

« Il y a eu une réelle volonté politique de ne pas toucher aux taux des taxes touchant les ménages » a commenté l'Echevin des Finances « Une série de taxes ont été indexées, mais elles ne concernent pas les personnes physiques ».

La Ville continue en effet de maintenir son niveau bas d'additionnel à l'IPP, soit à 6% et cela pour encourager les travailleurs à rester à Bruxelles.

## B - BUDGET EXTRAORDINAIRE

### Les dépenses



Au budget 2015, les dépenses du service extraordinaire sont inscrites pour un montant total de 119.456.963,04 euros.

« Le niveau des investissements reste ambitieux en 2015, notamment dans l'accueil des 0-18 ans, pour lesquels plus de 39 millions d'euros sont investis, mais aussi dans les domaines sportifs et culturels. Sachant que près de 50% des investissements publics se font au niveau local, nous sommes bien conscients du rôle primordial de la Ville : nos investissements permettent un réel soutien de notre économie locale et contribuent à stimuler l'emploi public et privé » a commenté Philippe Close.



Le budget d'investissements 2015 prévoit entre autres, les projets suivants :

1. **Grands Projets** : 800.000 € pour études et travaux
2. **Enseignement : 35 millions d'euros, dont :**
  - o **Plan écoles** : 3 projets permettront l'augmentation de la capacité de l'accueil :
    - Extension de la maternelle Cogge : 700.000 €
    - Extension de l'école fondamentale Tivoli : 5 classes – 120 places : 1.050.000 €
    - Extension de l'école primaire des Six-Jetons : 5 classes – 120 places : 1.600.000 €
  - o **Rénovation du site « Tour à plomb »** de l'Institut De Mot Couvreur (dans le cadre du contrat de quartier Jardin aux Fleurs) : 4 classes, une salle de sport, une salle de spectacle, un foyer et des locaux polyvalents (3.650.000 €)
  - o Investissements permanents dans la **rénovation et la maintenance des bâtiments scolaires** existants : plus de 15 millions €. L'enseignement reste ainsi une priorité. La qualité de l'accueil et de l'infrastructure étant primordial dans le bon développement de l'enfant.
  - o Rénovations des infrastructures de l'enseignement artistique
    - Rénovation de l'Académie Royale des Beaux-Arts – ESA : 3.000.000 €
    - Hoofdstedelijke Academie voor Muziek – Woord – Dans: 1.800.000 €
3. **Petite enfance** : 4.1 millions d'euros, investissements pour, notamment, créer des places supplémentaires
  - o Nouveaux lieux de co-accueil Hélicoptère et Midi
  - o Extension de la capacité de plusieurs crèches (César de Paepe, Impératrice Charlotte, ...)
  - o Nouvelles crèches en cours de construction : Maison Rouge, Querelle, Hectolitre, Rouppe, Cogge.
4. **Contrats de Quartier** pour 20.439.280,00 €, financés par des moyens extérieurs pour près de 52%
  - o Contrat de Quartier Jonction:
    - Lancement du masterplan et des études sur l'espace public (855.000,00 €),
    - Lancement des projets sociaux-économiques de l'antenne de quartier (492.596,53 €)
  - o Contrat de quartier Bockstael:
    - Lancement du masterplan (225.000,00 €)
  - o Etudes d'architecture pour
    - la construction de la crèche Wittouck (330.000,00 €),
    - la reconversion de Bockstael 122 en une salle de sport polyvalente et des bureaux (350.000,00 €)
    - rénovation de l'ancienne gare de Laeken en un centre culturel de proximité avec une cafétéria, (305.000,00 €)

- installation des pocketparks dans le périmètre (475.000,00 €)
    - Contrat de quartier Jardin aux Fleurs:
      - Réaménagement du parc Fontainas (6.850.000,00 €),
      - Réaménagement de l'espace autour des Cinq blocs du Foyer bruxellois (260.500,00 €), et du Square Jacques Brel (1.380.000,00 €)
5. Sport : 7.3 millions d'euros, dont:
- L'aménagement du centre sportif de Neder Over Heembeek pour 1.300.000,00 €
  - Les travaux dans les Bains de Bruxelles pour 1.485.000,00 €,
  - Les travaux avenue de la Croix de guerre pour 1.089.000,00 €
  - Une nouvelle salle de sports Fontainas pour 1.160.000,00 €.
6. Des **investissements dans diverses infrastructures culturelles** pour 6.186.600,00 €. Un budget en hausse (4,8 millions en 2014) qui démontre la volonté de la Ville d'investir dans la Culture.
- Travaux d'aménagements au **Dexia Art Center** dans le but d'y accueillir la collection fédérale d'art contemporain (sous réserve de l'implication du fédéral) : 1.500.000€
  - La continuité du **Parcours d'art mural** (fresques BD et fresques contemporaines) : 265.000€
  - Rénovation du bâtiment UTOPIA (poursuite de travaux entamés) : 320.000€
  - Aménagements pour accueillir des collections du Plasticarium : 400.000€
- De plus, De plus, 175.000 € sont prévus pour l'installation d'œuvres d'art contemporain en espace public.
7. Des investissements **d'infrastructures de voirie** ( entretien, asphaltage, reconstruction de trottoirs, travaux de signalisation lumineuse,... ) pour 7.000.000,00 € qui comprennent des investissements divers visant la sécurité piétonne (1.000.000€) ainsi que l'application pratique du plan de circulation et de la piétonisation (500.000 €).
8. Le **renouvellement complet du parc des horodateurs** par des bornes automatisées modernes visant le confort d'utilisation des citoyens : 3.500.000€ (amélioration des performances techniques et informatiques du système de prélèvement des redevances ; contrôle plus rapide du stationnement, harmonisation et la modulation à distance des heures règlementées)
9. **Urbanisme** : 10.8 millions d'euros, dont :
- Le **réaménagement de la zone d'intérêt régional** pour 2.300.000,00 €, financés par des moyens extérieurs pour près de 70 % - quartier pont van Praet : création de nouvelles voiries à N.O.H., qui sont destinées à valoriser des terrains, ces aménagements permettront une réelle mise en valeur de cette zone, sur laquelle s'installeront dans le futur une école primaire et maternelle, des commerces de proximité, une salle de sport et du logement. Un ambitieux schéma directeur a été élaboré en ce sens, qui se concrétise.

- **Rue Neuve** : intégration de l'artère en un quartier mixte avec retour du logement : 500.000 € seront notamment consacrés au revêtement du sol ( première phase du réaménagement de la rue Neuve)
  - **Îlot Sacré** : réaménagement de la voirie et revêtement de sol, réaménagement des alentours du théâtre de Toone (700.000 €)
  - **Fontaines** : un effort particulier va être porté cette année 2015 sur la restauration et la remise en état des fontaines de la Ville de Bruxelles (450.000 €)
  - **PPAS** : Plusieurs PPAS (Plan Particulier d'Aménagement du Sol) sont en cours d'élaboration pour 2015 : tour et taxis, da Vinci, Îlot sacré etc (460.000 €).
10. **Equipement communal et Espaces verts** : 2.003.500 € seront investis dans plusieurs projets importants tels que l'aménagement de plusieurs bâtiments occupés par le personnel mais également utilisés pour entreposer le matériel, un investissement important pour l'achat de plusieurs camions et véhicules spéciaux et, surtout, une enveloppe de 500.000 euros qui doit s'ajouter aux 300.000 € de Beliris pour la réfection des chemins du Bois de la Cambre (promesse faite au Conseil communal de septembre).
11. **Plan Isolation** : libération de la seconde tranche du budget ( 2.000.000 €) consacrée au plan d'isolation des bâtiments de la Ville
12. La pérennisation du budget **illuminations de fin d'année** permettant de développer le projet « Commerces en lumière » initié en 2013 à mettre en valeur les rues commerçantes de la Ville (150.000 €)
13. Des investissements en matière de propreté publique pour 1.919.500,00 € qui ,outre la modernisation des infrastructures et du matériel existants, visent l'amélioration de l'évacuation des déchets ou à leur enfouissement. Citons, par exemple, enfouissement des **conteneurs dans la rue Marché aux Fromages** : 120.000€.

### Les Recettes

Les recettes prévues en subsides et prêts octroyés par la Région et d'autres autorités s'élèvent à 24.424.580,07 €, ce qui porte la charge nette du budget extra à 95.032.382,97 €, un montant en augmentation, qui s'explique par le fait que les investissements consentis cette année concernent essentiellement des projets non ou peu subsidiés.

Afin de financer les dépenses d'investissements, la Ville contracte des emprunts. Le remboursement de ces emprunts et les charges d'intérêts qui y sont liées constituent les principaux composants des dépenses liées à la dette.

La dette représente ± 9 % des dépenses totales. Ces proportions restent constantes depuis plusieurs années.